

MÉMOIRE du C.O.R.

PROJET DE LOI 94 :

INCLURE OU EXCLURE?



Pour obtenir un exemplaire de ce document, veuillez contacter Mme Samira Laoui à : laounisam@hotmail.com

450 629-1307 [514 961-6859]

06 / 05 / 2010

Rédigé et adopté par les membres du conseil d'administration du C.O.R. (organisme à but non lucratif pour la Communication, l'Ouverture et le Rapprochement interculturel).

Conseil d'administration :

Samira Laoui	Fondatrice - Présidente
Aziza Blili	Administratrice
Carmen Chouinard	Administratrice
Abderrahim Maallah	Administrateur
Marie-Andrée Provencher	Conseillère

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Avant-propos.....	2
Position du C.O.R.	2
De quelle égalité homme-femme parle-t-on réellement?	3
Le danger d'un repli communautariste	7
Conclusion	9

Avant-propos

Le désir d'appartenance à un groupe ou à une société est inhérent à la nature humaine. Les immigrants de toutes origines qui quittent leur pays et coupent les liens avec leur réseau social se retrouvent en quête d'appartenance à un nouveau réseau dans leur pays d'adoption. Cette quête est un rêve, un souhait, un besoin. Pourquoi le choix de certains immigrants s'est-il porté sur la province de Québec dans le Canada? Ils choisissent le Québec parce qu'il fut l'une des chevilles ouvrières de la déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle, parce qu'on y parle français, parce qu'il fait la promotion des droits et des libertés pour l'ensemble de ses citoyennes et de ses citoyens, parce qu'il est l'exemple parfait de la terre d'accueil et de métissage. La diversité constituante du Québec est un magnifique exemple du pluralisme de cultures, de couleurs, de cuisines, de religions et d'absence de religion.

Position du C.O.R. :

Nous, femmes et hommes, d'ici et d'ailleurs, de l'organisme C.O.R. (Communication, Ouverture et Rapprochement interculturel) tenons à vous faire part de nos réflexions au sujet du projet de loi 94. Nous sommes sensibles au fait que le gouvernement libéral sous la direction de Monsieur Charest ait pris position en faveur d'une laïcité « ouverte ».

Cependant, alors que nous reconnaissons qu'il faut des balises quant à la sécurité, la communication et l'identification, il nous paraît illogique d'interdire quoi que ce soit sous

prétexte de défendre la liberté. Renvoyer dans leur isolement des femmes qui se marginalisent pour une quelconque raison contribuera à la formation de ghettos.

Ce projet de loi contribuera-t-il à régler les problèmes auxquels sont confrontées les femmes en général, celles issues de l'immigration et particulièrement celles qui appartiennent aux minorités visibles?

De quelle égalité homme-femme parle-t-on réellement?

Nous sommes totalement en faveur de l'égalité homme-femme, mais contre la hiérarchisation des droits qui empêche l'application du principe d'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que des femmes entre elles. Nous sommes en effet heureux que le principe de l'égalité homme-femme ait été souligné lors de la modification de la Charte québécoise des droits et libertés. Mais nous allons parler ici des problèmes réels et très sérieux que rencontrent toutes les femmes du Québec et qui sont d'ordre économique, d'ordre politique et institutionnel et d'ordre social, comme d'ailleurs l'a bien souligné la féministe et historienne Micheline Dumont (Sources : Le Devoir 22 février 2010).

Voici quelques chiffres pour illustrer cette argumentation:

* équité salariale pas encore acquise alors qu'une loi pour en faire une obligation fut votée il y a déjà 14 ans; les femmes gagnent en moyenne 68.6 % du salaire des hommes, ce qui augmente la concentration de la pauvreté et de la précarité au féminin;

(Sources: CSF Le Devoir 6 et 7 mars 2010);

* parité d'ordre politique et institutionnel: 28.8 % de députées au parlement (la sous-représentation des femmes dans le gouvernement Charest malgré sa bonne volonté

politique d'y remédier), 17 % seulement de femmes mairesses au Québec (13 % en 2005), 27.1 % des membres des conseils d'administration/conférences régionales des élus sont des femmes et 28.7 % des membres du conseil exécutif de ces conférences (Sources:

Banque de données des statistiques officielles sur le Québec 2007, Le Devoir 6 et 7 mars 2010).

* sur le plan social (la violence faite aux femmes sous toute ses formes, le sexisme encore présent de nos jours, la multitude des tâches au féminin, le manque de conciliation travail-famille, l'absence de places en garderie subventionnée et l'inexistence de services de garde dans les institutions publiques, par exemple au parlement, etc.).

Ainsi, la liberté, la justice, l'égalité et l'équité sont des valeurs que nul ne doit utiliser de façon réductrice et surtout pas à des fins partisans. Ces valeurs doivent être non seulement préservées, mais surtout intégrées dans notre vie quotidienne afin de fournir cette quiétude et cet épanouissement tant convoités par toutes et tous.

Considérons maintenant la dure réalité des femmes immigrantes au Québec, qui, en 2006, représentaient plus de 50 % de l'immigration (contre 30 % à 40 % en 1980).

Elles sont jeunes (75 % ont moins de 35 ans), elles sont qualifiées et éduquées (19 % ont un diplôme universitaire vs 13 % au Québec, 44 % sont bilingues F/A et 73 % connaissent bien le français) et elles possèdent des expériences diverses (16.8 % en sciences naturelles et appliquées, 17.6 % en sciences sociales / enseignement / administration publique / religion et 25.3 % avaient une profession dans le domaine des affaires / finances / administration). (Sources : Statistiques Canada, recensement 2006).

Le taux de chômage des immigrantes arrivées très récemment au Québec est trois fois plus élevé que celui de la population née au Québec (ici ne sont recensées que les femmes

bénéficiaires de la prestation de chômage, celles n'ayant jamais travaillé n'y figurant pas). (Sources : Statistiques Canada 2006, Les immigrants sur le marché du travail en 2006 : premier résultat de l'enquête sur la population active, 2007)

50 % des femmes immigrantes qui détiennent un emploi travaillent dans des secteurs atypiques dont le salaire moyen est de 16 000 \$ par année (hébergement et restauration, commerce au détail et secteur manufacturier). (Sources : Action Travail des Femmes-ATF; La reconnaissance des diplômes et compétences: difficultés et impacts chez les femmes immigrantes, 2009).

Cette situation est bien différente de celle vécue avant leur arrivée au Québec. Les femmes immigrantes qui travaillaient dans le secteur des sciences naturelles et appliquées représentaient 16.8 % vs 6.8 % six mois après leur arrivée au Québec. Pour le secteur de la vente et des services, elles représentaient 12.1 % dans leur pays d'origine vs 37.3 % après leur arrivée au Québec. (Sources : ATF; La reconnaissance des diplômes et compétences: difficultés et impacts chez les femmes immigrantes, 2009; Femmes universitaires immigrantes en emploi dans le secteur manufacturier, recherche exploratoire, 2006).

En effet, de façon générale, les femmes immigrantes sont dans des emplois où elles sont souvent surqualifiées et sous-payées. Elles sont très peu présentes dans les postes décisionnels (aussi bien dans la catégorie «femme» que dans la catégorie «immigrant») et dans la fonction publique qui pourrait leur offrir des conditions de travail avantageuses tout en donnant ainsi l'exemple au secteur privé du Québec. (Sources : ATF; La reconnaissance des diplômes et compétences: difficultés et impacts chez les femmes immigrantes, 2009; Études exploratoires sur la situation des salariées immigrantes du Québec).

Pour ce qui est de l'intégration des immigrants en général, elle se fait par une égalité des chances à l'emploi, à la scolarisation, aux soins de santé, etc. Il faut mettre en place plus

d'organismes favorisant une meilleure connaissance du milieu de l'emploi au Québec et les différentes stratégies pour y accéder. Ces organismes doivent prendre en charge les nouveaux arrivants, francophones ou non, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, afin de leur faire connaître les rouages du marché du travail et les comportements facilitant cette accession. Il faut contrer les embûches artificielles posées par les ordres professionnels et faciliter les stages afin que les immigrants puissent connaître les façons de faire dans leurs milieux professionnels au Québec et acquérir leur première expérience de travail québécoise. Nous reconnaissons que le gouvernement actuel a déjà pris quelques mesures dans ce sens, mais nous considérons que c'est encore infinitésimal devant l'ampleur du problème (28 % de chômage dans la communauté maghrébine, par exemple) (Sources : IRPP 15 mars 2009) surtout en ce qui a trait aux femmes des minorités visibles hautement diplômées.

Il y a un travail majeur à accomplir au moment de sélectionner les candidats à l'immigration. Il faut leur fournir de véritables statistiques sur leurs chances de trouver du travail dans leur domaine et sur le taux de chômage des personnes des mêmes champs de compétence au Québec. L'intégration se fait surtout par l'emploi. Si la personne est venue pour participer et contribuer à la société québécoise et qu'elle ne se trouve pas d'emploi ou seulement des emplois bien inférieurs à ceux auxquels sa scolarisation lui donne droit, il va sans dire que cette personne sera déçue de ne pas participer à sa pleine capacité. Si en plus, cette personne est perçue comme une indésirable, il va sans dire que cela aura de graves conséquences.

Le danger d'un repli communautariste

Les immigrants musulmans arrivés au Québec durant les années 1960-1970 sont certes venus avec leur culture et leur vision du monde et de la société. Ceci ne les a pas empêchés d'adopter d'emblée les valeurs et le mode de vie québécois. Pour ces immigrants originaires du Maghreb ou du Moyen-Orient, le Québec fait partie de cette Amérique mythique, un pays du Nord, un pays vaste et prospère, un pays libre et démocratique, un pays où il est possible de réaliser «son rêve américain» dans un contexte francophone de surcroît! Ces immigrants avaient avec le Québec des affinités indéniables et, arrivés ici, ils se sont découverts des ressemblances avec la population québécoise. Sortant de leur révolution tranquille, les Québécois se distinguaient par leur dynamisme, leur ardeur à défendre leur langue et leur culture, leur créativité et leur ouverture sur le monde. Dans ces années-là, la population québécoise manifestait à ces immigrants de la sympathie et du respect, teintés de curiosité bienveillante. C'était plus qu'il n'en fallait pour séduire et rassurer ces immigrants en quête d'appartenance sociale, aspirant à s'installer dans leur nouveau pays pour y bâtir une nouvelle vie pour eux et leurs enfants. À cette époque, l'intégration était plus facile grâce à l'accès au marché du travail : médecins, ingénieurs, enseignants, informaticiens, experts-comptables, chercheurs, tous des professionnels soucieux de participer à l'essor social et politique de leur nouveau pays! La volonté d'intégration était réelle et l'aspiration à l'appartenance très forte. Du côté de la population québécoise, la perception était positive et encore dénuée de préjugés à l'égard des immigrants musulmans. Tout était donc pour le mieux dans le meilleur des mondes!

Malheureusement, des nuages gris ont commencé à se former sur le Québec! Des nuages venus d'ailleurs. Le conflit du Moyen-Orient, la guerre du Golfe, les attentats du 11 septembre, ont marqué un tournant décisif et changé dramatiquement la perception des Québécois à l'égard de leurs concitoyens musulmans. L'image des musulmans du Québec s'est trouvée façonnée par ce qui se passe sur la scène internationale. La réalité géopolitique, les enjeux secrets, les intérêts des forces en présence sont trop complexes pour que nous prétendions les expliquer clairement dans ce document. Il n'en demeure pas moins que les musulmans d'ici (environ 2 % de la population) en sont directement et injustement affectés. Certains médias exploitent le moindre incident et la moindre déclaration, ce qui a pour effet d'entretenir et de forger une image négative des musulmans. Ils ne sont alors perçus qu'à travers les erreurs et les excès de certains d'entre eux et l'on n'hésite pas à recourir à la généralisation et à l'amalgame pour susciter la méfiance à leur endroit. Une communauté en plein désarroi, ne comprenant pas ce qui lui arrive, devient la cible de certains médias et de certains intellectuels. Inévitablement, sa perception de son entourage change et entraîne une détérioration de son sentiment d'appartenance. En effet, ce sentiment, pour être réel, doit être réciproque. Les musulmans auront beau vouloir s'intégrer, ils n'y parviendront pas s'ils sont désormais rejetés.

Dans ce contexte peu rassurant, l'avenir a de quoi inquiéter. Qu'advient-il des jeunes nés ici? Auront-ils à vivre le syndrome des banlieues françaises? Est-ce que l'opinion publique et les instances gouvernementales sont sensibilisées au danger que représente la déstabilisation de toute une communauté? Est-ce que la population et les élus sont

conscients des dérapages qui se produisent lorsqu'une communauté est marginalisée et forcée au repli communautaire?

Conclusion

Le Québec est choyé à bien des égards, mais il donne parfois l'impression de s'inventer des problèmes et de les exagérer. Des médias peu scrupuleux, des intellectuels en mal de notoriété et des politiciens opportunistes s'ingénient à « faire peur au monde » selon une expression populaire. La communauté musulmane se trouve donc, bien malgré elle, au cœur d'un psychodrame regrettable. Elle espère que son appel à la raison sera entendu pour éviter les drames et les souffrances que pourrait causer la pseudo-menace montée de toutes pièces à partir d'incidents somme toute mineurs et isolés.

Les musulmans du Québec aiment ce pays qu'ils ont choisi. Ils veulent y vivre en toute sécurité et en toute justice. Ils veulent contribuer à bâtir l'avenir de leur pays d'adoption. Ils sont venus avec leurs racines qu'ils ont plantées dans cette terre d'accueil, ils ont besoin d'air, de soleil et de bonne terre pour donner d'excellents fruits.

Ils ne sont pas venus pour y reproduire leur société d'origine, mais pour s'intégrer dans une société qui leur garantit des droits et des libertés et un avenir prometteur pour leurs enfants.